

---

# DE L'ÉCOLE DES BARRES À L'E.N.I.T.E.F.

---

H. DABURON

Il ne se passe pas de semaine sans qu'un appel téléphonique ou une lettre ne démontre à quel point l'enseignement forestier est méconnu en France. J'ai donc volontiers accepté de parler de l'École nationale des Ingénieurs des Travaux des Eaux et Forêts dans la Revue forestière française, et le centième anniversaire de sa création, célébré en 1984, offre une bonne occasion de dire où elle en est aujourd'hui, et comment elle regarde l'avenir.

## LE PASSÉ

Je ne reprendrai pas ici l'histoire de l'École, qui est détaillée de façon précise dans le livre d'Éric Lacombe, publié à l'occasion du Centenaire. Simplement, je voudrais souligner quelques points de cette histoire qui me paraissent importants.

Passant de la conception simple d'une organisation à trois niveaux qu'on retrouve aujourd'hui pratiquement dans le monde entier, l'Administration française des Eaux et Forêts a sans cesse compliqué sa hiérarchie et ses structures, avec un paroxysme bien sûr dans les vingt dernières années.

L'École secondaire des Barres de 1884, venant 57 ans après l'École de Nancy est le témoignage de cette tendance. Sa création a été autant la conclusion d'une étude sereine de la situation et des besoins en cadres forestiers que l'effet de groupes de pressions aux intérêts très catégoriels. Les documents rassemblés par Éric Lacombe montrent que, depuis un siècle, on s'interroge et on écrit inlassablement sur le rôle et la position respectives de l'École des Barres et de celle de Nancy.

Une autre caractéristique de l'E.N.I.T.E.F. est sa situation très particulière au sein de l'Arboretum national des Barres. La majorité des directeurs qui s'y sont succédés jusqu'au rattachement en 1966 à l'Enseignement agricole étaient à la fois des botanistes et des forestiers intéressés par le reboisement et l'introduction d'essences nouvelles en forêt. Ils étaient très attachés à l'Arboretum qui, à travers eux, se trouvait donc intimement lié à l'École. Gouet, Marchand, Léon Pardé, Pourtet l'ont particulièrement marqué de leur action.

Après 1966, l'Arboretum a pour ainsi dire perdu toute existence officielle : il s'est trouvé ravalé au rang d'espace vert de l'établissement d'enseignement, à peu près au même titre qu'une surface engazonnée devant un Lycée agricole. Heureusement, le Fonds forestier national permettait malgré tout d'assurer son entretien, sinon sa conservation, et les élèves pouvaient continuer d'y faire des travaux pratiques nombreux.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, l'École, avec son Domaine, était au fur et à mesure du développement de la Recherche forestière, associée partiellement à celle-ci au moins en ce qui concerne le reboisement. Au début des années 60, les Barres étaient le siège de la 8<sup>e</sup> Section



Le Château des Barres, construit en 1891, siège de l'Administration de l'École.

Photo H. DABURON.

Centrale de Recherches, dont le chef était également professeur à l'École. Pendant un temps très bref on pouvait, vers 1964-1965, penser que les « Sections techniques » Sylviculture et Reboisement créées par l'Administration forestière et dirigées par P. Cochet et P. Turpin, également enseignants à l'École, pourraient constituer l'amorce d'une recherche appliquée liée à l'enseignement forestier. Il n'en fut rien, et les réformes de l'Administration forestière, la création du Centre Technique Forestier, ancêtre du Groupement de Nogent-sur-Vernisson du C.E.M.A.G.R.E.F. (Centre national du Machinisme agricole du Génie rural, des Eaux et des Forêts), le rattachement de l'École à l'Enseignement agricole et sa transformation en E.N.I.T. consacrèrent une séparation totale des activités d'enseignement et de recherche, et la scission du domaine des Barres en deux entités complètement indépendantes l'une de l'autre.

## LE PRÉSENT

En 1966 donc, l'École se voit promue au rang d'École nationale d'Ingénieurs des Travaux et rattachée à l'Enseignement supérieur agricole. D. Aubertin, son directeur de 1968 à 1979, lui donne un essor considérable : rattachement en 1968 de la Section préparatoire au B.T.S. « Productions forestières », alors unique — augmentation du nombre des enseignants — concours commun avec l'Institut national agronomique de Paris-Grignon et l'École nationale des Sciences agronomiques à partir de 1974 — enrichissement important des équipements pédagogiques — enfin, construction réalisée entre 1981 et 1983 d'une nouvelle école sur le Domaine des Barres. Tout ceci est rendu possible grâce aux crédits importants débloqués par l'Enseignement agricole, mais aussi grâce aux aides apportées très régulièrement par le Fonds forestier national, l'Office national des Forêts, l'Association Forêt-Cellulose qui, de 1968 à 1980 représentent ensemble au total 45 % des subventions de fonctionnement reçues (l'Office ayant en outre pris à sa charge quatre professeurs et un agent contractuel).

Aujourd'hui, l'École accueille 32 à 35 élèves Ingénieurs (dont les trois quarts sont fonctionnaires) et 25 élèves Techniciens supérieurs par an. Elle dispose d'un corps enseignant permanent de 15 personnes quand l'effectif est au complet (2 I.G.R.E.F. (1), 6 I.T.E.F. (2) ou I.D.T.E.F. (3), 5 professeurs ou chefs de travaux d'E.N.I.T., 2 professeurs de Lycée agricole), auxquels s'ajoutent, outre le directeur et le sous-directeur, environ 25 personnels administratifs et d'entretien. Elle fait appel en outre chaque année à environ 60 enseignants vacataires provenant de l'Éducation nationale, de la Recherche, de services spécialisés de l'Administration, ou du secteur privé.

Sur le plan des installations d'accueil, elle offre maintenant 175 chambres pour la plupart individuelles, et un restaurant de capacité équivalente, ce qui lui permet de loger, outre ses élèves permanents, des stagiaires et les participants aux sessions de formation continue ou aux diverses rencontres qu'elle organise.

(1) Ingénieurs du Génie rural, des Eaux et des Forêts.

(2) Ingénieurs des Travaux des Eaux et Forêts.

(3) Ingénieurs divisionnaires des Travaux des Eaux et Forêts.

Enfin quelques équipements sportifs (courts de tennis, terrains de volley et de basket) ainsi qu'un foyer complètent ces installations.

L'E.N.I.T.E.F. occupe environ 50 hectares sur les 283 hectares du Domaine des Barres. Cette surface englobe pratiquement tous les Arboretums de collection.

Face à ces charges, son budget de fonctionnement est relativement modeste : 4 500 000 F en 1983, auxquels il faut ajouter 1 150 000 F de crédits d'État pour les vacances, les déplacements et les stages.

### L'Enseignement

Il est étalé sur deux ans pour les candidats au Brevet de Technicien Supérieur, trois ans pour les élèves Ingénieurs. Pour ces derniers, la troisième année est une année de stage qui se déroule assez fréquemment dans un organisme de recherche ou nécessite au moins un contact temporaire avec la Recherche. Elle donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire devant un jury. Ce contact étroit avec la recherche pendant la scolarité, qui nous est souvent reproché, me paraît essentiel, non seulement par la rigueur intellectuelle qu'il contribue à forger chez les étudiants, mais parce qu'il permet de démythifier les chercheurs aux yeux des futurs praticiens. Ce peut être un moyen efficace pour que les résultats de la recherche forestière, souvent si importants, passent en masse et rapidement dans la pratique courante.

L'étudiant qui a satisfait aux obligations de la scolarité se voit délivrer le diplôme d'Ingénieur des Techniques forestières, reconnu par la Commission des Titres d'Ingénieurs.

Le problème majeur d'une formation aussi globalisante que la formation forestière est celui du contenu de l'enseignement. En effet le développement récent des sciences forestières conduit facilement à une inflation des connaissances que l'on pense devoir inculquer à des futurs Ingénieurs ou Techniciens. Dès lors se posent par force les questions suivantes :

- Où s'arrêter en formation initiale ?
- Quelle part donner à une formation continue que tous les futurs diplômés ne suivront pas ?
- Faut-il créer des options, et si oui, lesquelles ?

A toutes ces questions, les réponses des utilisateurs sont variables et fonction de leurs propres préoccupations. Les services de terrain de l'Office national des Forêts, de la forêt privée, des Directions départementales de l'Agriculture, la recherche donnent souvent lorsqu'on les consulte des orientations difficilement conciliables. Force nous est donc de « faire au mieux » sans cesser de réfléchir et de nous remettre en cause.

L'opinion souvent entendue que, de toute façon, dans les Écoles, on n'apprend jamais rien est profondément injuste, mais à une condition essentielle : c'est que l'acquisition de connaissances théoriques soit confrontée en permanence, au cours même des études, avec les contingences pratiques du terrain.

La multiplication des travaux par petits groupes et des projets, venant s'ajouter aux cours fondamentaux est le seul moyen de conduire l'étudiant vers l'autonomie, la curiosité d'esprit et la capacité d'adaptation qui seront ses premiers atouts dans la vie active. Ce passage est souvent difficile tant sont imprimés les mécanismes acquis sur les rails de l'enseignement secondaire ou dans l'atmosphère obsessionnelle des classes préparatoires dont sortent tout juste les élèves de première année ; c'est pourtant dans ce sens que s'oriente toujours plus l'enseignement de l'École, avec bien sûr les limites qui lui sont imposées par ses moyens en crédits et en personnels. Il faut savoir malgré tout qu'actuellement, les travaux pratiques, travaux dirigés, projets ou tournées sur le terrain en forêt soumise comme en forêt privée constituent plus de 50 % du temps passé par les élèves à l'E.N.I.T.E.F. (non compris la troisième année des élèves Ingénieurs).



Le restaurant de l'École (1) ; Un des bâtiments d'hébergement des élèves (2) ; Le patio dans les bâtiments d'enseignement (3) ; Le renouvellement de l'Arboretum (4) ; Maisons individuelles pour les enseignants (5).

*Photos H. DABURON.*

## L'AVENIR

Quand une École fête un anniversaire aussi marquant que son Centenaire, elle ne peut que s'interroger sur son évolution future. La réflexion est actuellement intense à l'intérieur de l'École et entre l'École et ses anciens élèves.

Elle porte d'abord bien sûr sur le financement de l'Établissement. Malgré une augmentation de ses charges liée au doublement de sa surface bâtie, celui-ci a vu le montant total de ses subventions

de fonctionnement baisser de 12 % en francs constants entre 1980 et 1984<sup>(4)</sup>. Malgré un effort réel de sa Direction de tutelle, elle subit de plein fouet les réductions de subventions directes de l'Office national des Forêts et du Fonds forestier national. Il est maintenant certain que, puisant chaque année dans ses réserves, l'École serait complètement exsangue fin 1985 si des mesures n'étaient pas prises en temps utile.

Nous nous refusons bien entendu à admettre pareille hypothèse et cette situation plus que préoccupante n'interdit pas les projets qui sont nombreux.

Ceux-ci partent du fait que l'École, dont le développement et l'évolution ont été particulièrement rapides ces vingt dernières années, se trouve en porte à faux par rapport à son statut : pas d'assistants, donc pas de successeurs formés pour les enseignants permanents, impossibilité pour eux de participer à des travaux de recherche (I.N.R.A. ou C.E.M.A.G.R.E.F.), pas d'équivalence universitaire pour les Ingénieurs sortant de l'École, si ce n'est celle du concours d'entrée au D.E.U.G., alors que de nombreux mémoires de troisième année sont au niveau de bons D.E.A., pas de passerelle entre les titulaires du B.T.S. « Productions forestières » et la formation d'Ingénieurs.

Un manque d'harmonisation a été également ressenti entre les formations forestières de l'E.N.G.R.E.F. et de l'E.N.I.T.E.F. et la définition des vocations des diplômes, notamment des Ingénieurs civils à la sortie des deux Écoles, a fait l'objet de discussions parfois passionnées.

Tout ceci a amené l'Association des anciens Élèves à mettre au point, en liaison avec les Syndicats d'Ingénieurs des Travaux un « livre bleu » dont la proposition principale est la création d'une École nationale supérieure forestière à statut d'E.N.S.A. remplaçant le statut d'E.N.I.T.

Parallèlement, l'E.N.I.T.E.F. a renoué des contacts plus étroits et constructifs avec l'E.N.G.R.E.F. et le C.E.M.A.G.R.E.F. A l'heure où j'écris (avril 1984), l'ensemble de ces projets qui ne peuvent être développés dans le cadre de cet article doit être considéré sous l'éclairage nouveau des modifications prévues prochainement dans l'Enseignement supérieur agricole.

Une réflexion particulière est menée en liaison avec les projets de l'E.N.G.R.E.F., au sein d'un groupe de travail animé par la Direction des Forêts, sur la formation d'Ingénieurs français en foresterie des régions chaudes et sur l'accueil des étudiants forestiers étrangers dans les Écoles françaises.

Enfin, dans un domaine tout différent mais très lié à l'École, a été créé un comité permanent d'orientation et de gestion de l'Arboretum national des Barres à structure interministérielle en liaison avec la Région Centre et le département du Loiret. Les nombreux intérêts scientifique, didactique, horticole, arboricole, culturel, paysager de l'Arboretum des Barres sont loin d'avoir été explorés à ce jour. La création de ce Comité devrait permettre à la fois de le sauver de la décrépitude, de le rénover et de lui donner une utilisation exemplaire.

On le voit, l'École Centenaire est bien alerte, et pleine d'idées. Ses projets, menés de façon concertée avec ses divers interlocuteurs, sont sérieux et cohérents. S'ils arrivent à terme, ils auront le mérite de supprimer une compétition illusoire et déplacée entre deux Établissements complémentaires et non concurrents. Ils restitueront au patrimoine que constitue le Domaine des Barres une utilité en rapport avec son importance.

Ce sera j'espère sur ces mutations prometteuses que commencera le deuxième siècle de l'histoire des Barres.

H. DABURON  
Ingénieur en Chef du G.R.E.F.  
Directeur DE L'ÉCOLE NATIONALE  
DES INGÉNIEURS DES TRAVAUX  
DES EAUX ET FORÊTS  
Domaine des Barres  
45290 NOGENT-SUR-VERNISSON

(4) Taxe d'apprentissage exclue.